



Saint-Constant met le pulvérisateur de glace à l'essai

Saint-Constant, le 28 février 2019 – À l'instar d'autres villes, face à la quantité exceptionnelle de glace accumulée sur les rues cette année, Saint-Constant fait l'essai de deux pulvérisateurs pour venir à bout des chaussées glacées.

« De nombreux citoyens nous font part de leur insatisfaction par rapport au déglaçage des rues. Nous partageons cette insatisfaction, mais il faut comprendre qu'on ne peut pas simplement « gratter » la chaussée avec les déneigeuses pour se débarrasser de ce type d'accumulation sans risquer d'abîmer nos infrastructures. Nous sommes vraiment optimistes à l'idée d'essayer ce nouvel équipement qui est sur le marché, et on espère que les résultats seront concluants », exprime Jean-Claude Boyer, maire.



Le pulvérisateur est une pièce d'équipement munie de têtes pivotantes que l'on installe sur un tracteur pour faire disparaître jusqu'à 10 cm de glace à chaque passage. Réduisant l'usage de sel, de calcium, de sable et de roche, il s'agit d'un choix efficace, sécuritaire et écologique. Afin de s'assurer de son efficacité et de la protection de ses infrastructures, la Ville a entamé, le jeudi 28 février 2019, une phase de tests sur quelques rues où l'accumulation de glace est importante. Selon les résultats suite à la location du matériel et les coûts de ces opérations, la Ville prendra la décision à savoir si elle en fera l'acquisition.

Lors d'opérations de déneigement, les rues sont traitées selon un ordre de priorité. Les collectrices sont desservies en premier, suivies des rues secondaires, avant de terminer par les petites rues résidentielles. À la fin de l'opération de déneigement, c'est l'opération de chargement de la neige qui s'entame. La Ville demande aux citoyens de faire preuve de patience suite aux chutes de neige abondantes, car avec un réseau de 170 kilomètres de chaussée, cela demande plusieurs jours de travail sur l'ensemble du territoire.

Les citoyens doivent se tenir informés de l'interdiction de stationner lors d'opérations de déneigement grâce à la **ligne Info-déneigement** au 450 638-2010 poste 5 ou au **site Internet** de la Ville. Ils peuvent également être avisés directement sur leur cellulaire ou par courriel en téléchargeant l'application **bciti**, en créant leur profil et cochant "recevoir les notifications" ou encore en consultant la **page Facebook de la Ville**.

Voyez le pulvérisateur en action : https://youtu.be/QnA9Ma7I3Gc

- 30 -